

**LE JOUR, 1950**  
**10 FEVRIER 1950**

### **UN ASPECT VIVANT DES MALHEURS DE LA PALESTINE**

Toute la littérature officielle qui se rapporte aux réfugiés de Palestine ne fait envisager que leurs besoins. **On ne parle plus de leur avenir.** Faut-il penser que la compassion internationale ne va pas jusque là ? **Et que si ces pauvres gens ne meurent pas tous de froid et de maladie, c'est assez pour que la conscience des Nations-Unies soit en paix ?**

**Il s'agit de sept ou huit cent mille êtres humains, parmi les plus anciennement établis de l'univers, qui, pour quitter leurs foyers ont été le plus souvent l'objet de manœuvres indignes.** Nous les voyons dispersés aujourd'hui sur les territoires voisins de la Palestine, maigrement soutenus par la charité, comme on donne, à un pauvre, du pain ; **en fait, hélas ! abandonnés moralement à leur sort.** Sont-ils ces Palestiniens, condamnés déjà à une vie errante et à ne jamais revoir la terre natale ? **L'esprit répugne à concevoir que la justice internationale n'aboutisse lamentablement qu'à cela.**

Pendant qu'on fait un puzzle de Jérusalem (après avoir fait un puzzle de la Palestine entière) les réfugiés sont devenus des sans-patrie et gémissent dans le malheur.

Les pays arabes dont le territoire est plus vaste que le nôtre leur feront sans doute accueil, chacun selon son pouvoir. Pour être francs, si nous étions la Syrie, nous les prendrions en masse. Car la population de la Syrie compte à peine pour un vaste territoire. Tandis que nous Libanais, nous sommes douze cent mille sur dix mille kilomètres carrés de sol, parfois bien ingrat ; et on nous voit entassés les uns sur les autres, attendant que la natalité et les naturalisations normales aggravent encore notre cas. (Toute chose égale, en considérant la partie montagneuse du Liban qui ne sera pas habitable avant des années, nous avons ici la densité de population la plus forte du bassin méditerranéen.)

Mais il ne suffit pas de trouver aux réfugiés palestiniens un asile. **Il faut qu'ils revoient la terre de Palestine, qu'ils retrouvent leurs horizons et leur ciel.** Les délégués arabes, devant le Conseil de tutelle, viennent de rappeler avec raison **que ces Palestiniens ne sont en rien responsables des vicissitudes des juifs et des persécutions d'Hitler.**

Au sentiment naturel qui nous fait parler en faveur des réfugiés de Palestine ajoutons sans hésiter **le poids du problème** qui se pose au Liban du fait de leur présence en si grand nombre. Ce problème, la plus grande générosité, l'esprit d'humanité le plus étendu ne sauraient le résoudre.

Aussi, les pouvoirs publics ont-ils de ce chef de très graves soucis que nous partageons.

Il n'est vraiment pas possible que l'état de choses actuel dure ; **et que, pour cent Libanais il y ait près de quinze réfugiés** qui cherchent ici, désespérément, un recours contre l'injustice et un remède à leurs maux.